



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPE Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Poitiers

Livret du tuteur d'un étudiant alternant du second degré

2023-2024

Sommaire

LA LETTRE DE MISSION DU TUTEUR	3
LE CALENDRIER DU SUIVI DU STAGIAIRE :	5
LES RÉFÉRENTS INSPE DE LA MENTION MEEF 2ND DEGRÉ	6
LES OUTILS DE POSITIONNEMENT DU STAGIAIRE	7
1. LES BILANS D'ÉTAPE	7
2. LE RAPPORT DE VISITE	9
3. LE RAPPORT FINAL DU TUTEUR	11
LA GRILLE D'AUTO POSITIONNEMENT DU STAGIAIRE	13
LES ORDRES DE MISSIONS	19
TEXTES DE RÉFÉRENCE	20



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La lettre de mission du tuteur

A partir de la session 2022, le concours de recrutement se déroulera en fin de master 2. Les étudiants qui seront en formation à l'INSPE devront effectuer un stage d'une durée équivalente à 12 semaines sur une année scolaire en alternance.

Vous avez accepté la mission de tuteur d'un ou deux étudiant(s) de votre discipline et/ou de votre spécialité, qui vous a été proposée par les corps d'inspection, et nous vous en remercions.

La mission de proximité qui vous a été confiée est essentielle pour l'étudiant qui se prépare au concours de recrutement : en regard de son statut, il peut être en responsabilité seul dans ses classes ou en pratique accompagnée dans vos propres classes. Il s'agit d'un étudiant en formation, qu'il sera nécessaire à la fois d'accompagner et de rassurer, mais aussi de guider (réguler), quand cela s'avère nécessaire.

S'agissant des professeurs, le rôle du tuteur n'est pas de fournir aux étudiants des séances prêtes à l'emploi, et notamment avant les différentes visites statutaires de l'année : il est de les aider à les concevoir lui-même.

L'alternance fait partie intégrante du cursus de formation initiale. L'exercice en école ou en établissement constitue à ce titre un élément du parcours de formation de l'étudiant qui permet une entrée progressive dans les métiers du professorat et de l'éducation. Ils doivent être pleinement intégrés à la vie de l'école ou de l'établissement et peuvent participer aux réunions des comités et instances qui leur sont propres.

1. L'étudiant stagiaire alternant en responsabilité (STAR) :

L'étudiant relève d'un statut de droit public en alternance, avec 6 heures d'enseignement en établissement et trois jours de formation à l'INSPE.

Les étudiants en EPS complètent leur service avec 24 heures dédiées à l'animation de l'association sportive réparties en regard des besoins sur l'année.

La mission de tuteur de terrain est d'accompagner l'étudiant :

- 1.1. le tuteur accueille l'étudiant dans ses cours, autant que faire se peut,
- 1.2. le tuteur suit les cours ou les activités du stagiaire autant que faire se peut ; après chaque séance/situation professionnelle observée, une analyse de la pratique du stagiaire est menée conjointement ;
- 1.3. le tuteur envoie à l'INSPÉ, deux bilans d'étape de la formation de l'étudiant,
- 1.4. le tuteur assiste à la (ou aux) visite(s) des formateurs de l'INSPÉ dans le (ou les) cours de l'étudiant et assiste à tout ou partie de l'entretien qui suit.
- 1.5. le tuteur est membre du jury de l'oral professionnel de l'étudiant à l'INSPÉ : à ce titre, il lui appartient de se rendre disponible pour assister à cet oral ;

1.6. le tuteur rédige un rapport final qui sera porté à la connaissance de l'étudiant.

2. L'étudiant stagiaire alternant en pratique accompagnée (SPA) :

L'étudiant relève d'un statut en alternance, il est affecté à l'année en établissement sur l'emploi du temps de son tuteur à raison de deux jours par semaine. Il effectue 6 heures par semaine de **pratique accompagnée**.

Trois jours par semaine sont consacrés à la formation à l'INSPE.

La mission de tuteur de terrain est d'accompagner le stagiaire :

- 2.1. dès la rentrée, le tuteur accueille l'étudiant dans ses cours ;
- 2.2. le tuteur suit régulièrement les cours ou les activités de l'étudiant ; après chaque séance/situation professionnelle observée, une analyse de la pratique du stagiaire est menée conjointement ;
- 2.3. le tuteur envoie à l'INSPÉ, deux bilans d'étape de la formation de l'étudiant,
- 2.4. le tuteur assiste à la (ou aux) visite(s) des visiteurs extérieurs dans le (ou les) cours du stagiaire et assiste à tout ou partie de l'entretien qui suit ;
- 2.5. le tuteur est membre du jury de l'oral professionnel de l'étudiant à l'INSPÉ. A ce titre, il lui appartient de se rendre disponible pour assister à cet oral ;
- 2.6. le tuteur rédige un rapport final sur l'étudiant qui sera porté à la connaissance du stagiaire

Le calendrier du suivi du stagiaire :

Les dates indiquées en rouge concernent les tuteurs et sont à respecter scrupuleusement.

Dates	Qui ?	Document	Où adresser les documents
20 octobre 2023	Tuteur	Le bilan n° 1	Par mail : <ul style="list-style-type: none">• A l'étudiant et au référent INSPE.
22 mars 2024	Tuteur	Le bilan n°2 (compléter le document précédent par une autre couleur)	Par mail : <ul style="list-style-type: none">• A l'étudiant et au référent INSPE.
10 mai 2024	Tuteur	Bilan final du tuteur	Par mail : <ul style="list-style-type: none">• A l'étudiant et au référent INSPE.

Les référents INSPE de la mention MEEF 2nd degré

Université de Poitiers

Composante	Parcours MEEF	Référents INSPE
Sciences Fondamentales Appliquées	Mathématiques	eric.ouvrard@univ-poitiers.fr
	Sciences industrielles pour l'ingénieur	laurent.goumy@univ-poitiers.fr
	Sciences Physiques & Chimiques	eric.nieutin@univ-poitiers.fr
	Sciences de la vie et de la terre	fabien.sauvion@univ-poitiers.fr
Lettres et Langues	Lettres	celine.teillet@ac-poitiers.fr corinne.chaminade@ac-poitiers.fr
	Anglais	christian.fradin@univ-poitiers.fr kathy.garnier-colas@ac-poitiers.fr
	Allemand	severine.grillet@ac-poitiers.fr
	Italien	coralie.delpouys-guerreiro@ac-poitiers.fr
	Espagnol	christine.saivres@univ-poitiers.fr marie.quesney@ac-poitiers.fr
Sciences Humaines et Arts	Histoire Géographie	guillaume.garnier@univ-poitiers.fr
	Education musicale	frederique.darthout@univ-poitiers.fr
	Sciences économiques et sociales	david.henaux@univ-poitiers.fr
Faculté des Sciences du Sport	Education physique et sportive	catherine.lesquelen@univ-poitiers.fr lucie.milley@univ-poitiers.fr
INSPE	Encadrement éducatif	stephane.bravard@univ-poitiers.fr

Université de La Rochelle

Composante	Parcours MEEF	Référent INSPE
Sciences Fondamentales Appliquées	Mathématiques	francois.geoffriau@univ-lr.fr
	SVT	mickael.airaud@univ-lr.fr
FLASH	Histoire Géographie	jean-sebastien.noel@univ-lr.fr



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les outils de positionnement du stagiaire

1. Les bilans d'étape

BILAN D'ÉTAPE DU TUTEUR

N°1 – N°2 (Rayer les mentions inutiles)

Année 2023 - 2024

Nom – Prénom du tuteur :

Nom – Prénom de l'étudiant :

Etablissement d'affectation :

Date :

Signature :

COMPÉTENCES	NIVEAU EXIGIBLE EN FIN D'ANNEE DE STAGE	N O B S E R V É	APPRECIATIONS, COMMENTAIRES DES COMPÉTENCES OBSERVÉES	
			POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
CC1, 2, 6 Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction	Veille à son attitude et à son langage (ponctualité, assiduité, exigence de sécurité et de confidentialité, respect des membres de la communauté éducative). Veille à ce que l'expression de chaque élève respecte les valeurs de la République et de l'Ecole (égalité, neutralité, laïcité, équité, tolérance, refus de toutes les discriminations).			
CC7, 10, 11, 12, 13 Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement.	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges (utilisation d'un langage clair et adapté) avec les membres de la communauté éducative. Participe au travail d'équipe et aux différentes instances et conseils.			
CP1, 2 Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique	Connaît les concepts clés, les savoirs et savoir-faire de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement pour les cycles dans lesquels il enseigne. Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées dans un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.			

<p>CC3, 4, 5 CP3, 4, 5 Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves</p>	<p>Fixe les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir (préparation en amont des séquences pédagogiques, inscrites dans une progression réfléchie) et donne du sens aux apprentissages.</p> <p>Prend en compte la diversité des élèves et s'assure de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau.</p> <p>Instaure un climat serein et de confiance au sein de la classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les élèves et le groupe classe sont encadrés, - il fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés, - il sait approprier le niveau d'autorité attendu à la situation, - il encourage et valorise les élèves. <p>Prend en charge le suivi du travail personnel des élèves.</p> <p>Met en place les outils et supports d'évaluation pour cibler les compétences à évaluer et réguler sa pratique.</p>			
<p>CC9 Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication</p>	<p>A un usage professionnel des TIC (utilisation des outils numériques et des réseaux mis en place dans l'établissement). Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique.</p>			
<p>CC14 Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail</p>	<p>Prend en compte les conseils prodigués par les formateurs tuteur/référent et s'efforce d'améliorer sa pratique.</p> <p>Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités.</p>			
<p>APPRECIATION GENERALE</p>				

Nom du tuteur :

Date et signature :

Dates et procédure de transmission des bilans : **Les bilans sont à envoyer par mail :**

- A l'étudiant et au référent INSPE.

Indiquer le nom de l'étudiant dans le nom du fichier et dans l'objet du mail.

Le bilan n°1 est à envoyer au plus tard **le 20 octobre 2023**.

Le bilan n°2 (**bilan n°1 complété d'une autre couleur**) est à envoyer au plus tard **le 22 mars 2024**.

2. Le rapport de visite

RAPPORT DE VISITE STAGE de M2 MEEF 2nd degré

Année universitaire 2023-2024

Nom – Prénom du visiteur :

Nom – Prénom du stagiaire :

Discipline : Etablissement :

Contexte :

Visite effectuée en classe de :

Date et horaire de la visite :

Nombre d'élèves présents :

Signature :

Thématique	Compétences afférentes	Capacités professionnelles	Constats	Analyse Points positifs et pistes de travail
En amont de la séance				
Conception	P1 / P3 / CC3 / CC4	Planifier (projet de séquence) Prendre en compte le contexte, les élèves (projet de classe) Scénariser (projet de leçon)		

Pendant la séance				
Maîtriser les savoirs disciplinaires	P1 / P2	Connaître les textes Connaître les étapes de transformation et les contenus d'apprentissage		
Gestion du groupe	P3 / P4	Sécuriser Prendre en main Créer et maintenir un climat d'apprentissage Rythmer, dynamiser		
Pilotage	P3 / P4 / CC3 / CC4	Présenter les situations (transmettre les consignes) Accompagner les élèves en action (mise au travail) Réguler Evaluer		

Après la séance				
Analyse de sa pratique	CC14	Prendre du recul Questionner Proposer		

Bilan de la visite				

3. Le rapport final du tuteur

ETUDIANT	
NOM	Prénom
Etablissement	

PROFESSEUR TUTEUR	
NOM	Prénom
Etablissement	

Parcours de professionnalisation de l'étudiant

Dates des visites effectuées :

Premier trimestre

Points positifs constatés en termes d'attitudes, de connaissances et de capacités :

- Quels ont été les besoins d'accompagnement prioritaires ?
- Actions mises en œuvre (par le tuteur, par l'étudiant, par l'établissement...)
- Évolutions observées sur cette période :

Deuxième trimestre

Axes de travail sur cette période :

- Actions mises en œuvre (par le tuteur, par l'étudiant, par l'établissement...)
- Évolutions observées sur cette période :

Troisième trimestre

Axes de travail sur cette période

- Actions mises en œuvre (par le tuteur, par l'étudiant, par l'établissement...) :
- Évolutions observées sur cette période :

Bilan final de ce parcours au regard du référentiel de compétences

Compétences acquises - Compétences à conforter - Compétence à développer

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation	
Bloc des compétences de 1 à 14	

Compétences partagées avec tous les professeurs	
Bloc des compétences de P1 à P5	

Date:

Signature:

Date et procédure de transmission du rapport final du tuteur :

- A renvoyer au référent de l'INSPE **le 10 mai 2024**

(L'étudiant pourra prendre connaissance du contenu de cette fiche)

La grille d'auto positionnement du stagiaire

DESCRIPTEURS DES DEGRES D'ACQUISITION DES COMPETENCES A L'ENTREE DANS LE METIER (DGESCO)

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations	
		Niveau 1		Oui	No n	Niveau 2			Oui
CC1. Faire partager les valeurs de la République	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations. - Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. 	<p>Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel.</p> <p>Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative.</p>				<p>Organise des débats argumentés et commence lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation et de modération.</p> <p>Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées.</p>			
CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens. - Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation 	<p>Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance.</p>				<p>Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'institution scolaire ; - du projet pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement. 			
CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. - Connaître les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. - Tenir compte des dimensions cognitive, affective 	<p>S'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster son action auprès des élèves.</p> <p>Veille à leur faire verbaliser leurs démarches et leur</p>				<p>Recueille les diverses procédures mises en œuvre par les élèves, les analyse et aide ces derniers à les améliorer.</p>			

	et relationnelle de l'action éducative.	raisonnement.					
--	---	---------------	--	--	--	--	--

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1		Oui	Non	Niveau 2		
CC4. Prendre en compte la diversité des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves. - Travailler avec les personnes ressource en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap. - Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles 	<p>Tient compte de la diversité des représentations, des rapports aux savoirs et des modes d'apprentissage pour proposer des réponses variées.</p> <p>Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ; s'interroge sur leur nature et prend appui sur les personnes ressources</p>			<p>Organise son action en prenant appui sur la diversité des élèves pour créer des dynamiques collectives.</p> <p>Repère les points d'appui de chaque élève pour construire une ou des démarches d'apprentissage appropriées.</p> <p>Contribue à la mise en œuvre de projets ou de dispositifs spécifiques s'intégrant dans un cadre institutionnel et répondant à la diversité des situations.</p>			
CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif. - Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. - Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives. - Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation. 	<p>Recueille des informations sur les acquis des élèves pour construire la progressivité des apprentissages.</p> <p>Aide l'élève à construire des compétences et valorise les progrès réalisés pour asseoir la confiance en soi.</p> <p>Soutient l'ambition de tous les élèves par une pédagogie de l'encouragement</p>			<p>Prend part aux actions de l'équipe et de la communauté éducative sur l'orientation</p>			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	No n	Niveau 2	Oui	Non	
CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	<ul style="list-style-type: none"> - Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. - Eviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. - Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle. - Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. - Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. - Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution. - Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage. - Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant élèves et familles. 	<p>Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi.</p> <p>Pose et maintient les conditions et les règles d'une vie collective fondée sur le respect mutuel.</p> <p>Distingue l'identité numérique professionnelle de l'identité personnelle qui relève de la sphère privée.</p>			<p>Participe au bien-être et à la construction de l'estime de soi par des commentaires valorisant les progrès.</p> <p>Participe à sa mesure dans un projet éducatif à l'échelle de la classe, de l'école, de l'établissement</p> <p>Développe des méthodes de travail qui donnent de l'autonomie et propose des activités qui favorisent la prise de responsabilité.</p> <p>Intègre dans ses démarches la lutte contre les discriminations.</p>			
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle. - Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves. 	<p>S'exprime avec clarté et précision à l'oral et à l'écrit en prenant en compte son interlocuteur.</p> <p>Utilise un niveau de langue compatible avec la posture</p>			<p>Utilise le vocabulaire spécifique aux différentes situations scolaires.</p> <p>Est attentif aux messages verbaux et non verbaux de l'élève pour l'encourager à</p>			

		attendue d'un référent éducatif			s'exprimer avec justesse			
--	--	---------------------------------	--	--	--------------------------	--	--	--

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	No n	Niveau 2	Oui	Non	
CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. - Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves. 	Utilise une langue étrangère en tant que de besoin.			<p>S'appuie sur les langues et les cultures pour développer la curiosité et l'ouverture aux autres.</p> <p>S'intéresse aux programmes et aux projets européens et internationaux.</p>			
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier	<ul style="list-style-type: none"> - Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs. - Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative. - Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet. - Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former. 	<p>Identifie et organise les ressources numériques nécessaires à l'exercice de son métier</p> <p>Aide l'élève à chercher, à sélectionner des informations sur internet.</p> <p>Connaît et utilise les services et ressources institutionnels pour s'informer, communiquer, se former.</p>			<p>Exerce une veille documentaire.</p> <p>Sélectionne les ressources et les supports les plus appropriés dans la préparation de ses séances. Initie les élèves à la pluralité des supports et des ressources.</p> <p>Aide l'élève à structurer l'information recueillie. Intègre à une activité une modalité de travail numérique qui améliore l'implication - individuelle et collaborative des élèves dans leurs apprentissages. Contribue aux travaux en équipe via des espaces numériques dans le cadre</p>			

					de sa formation ou de l'exercice de son métier.			
--	--	--	--	--	---	--	--	--

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	No n	Niveau 2	Oui	Non	
CC10. Coopérer au sein d'une équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. - Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation. - Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves 	<p>Trouve sa place au sein des équipes, contribue à sa mesure au travail d'équipe. Identifie et sollicite les personnes ressources pour assurer la cohérence du parcours de l'élève.</p> <p>En lycée technique et professionnel, prend l'attache du chef de travaux pour l'organisation des activités.</p>			<p>S'investit de façon constructive dans les différents collectifs. S'implique avec les différents acteurs de l'école ou de l'établissement dans l'accompagnement du parcours de l'élève</p>			
CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation. - Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre. - Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs. - Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative 	<p>Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement S'informe sur le fonctionnement et le contenu des liaisons inter-cycles et inter-degrés, et participe aux réunions dans la mesure du possible.</p>			<p>S'implique en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative dans le projet d'école ou d'établissement</p>			
CC12. Coopérer avec les parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents. - Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel. 	<p>Organise un dialogue bienveillant, avec les parents, fondé sur l'écoute réciproque. Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant en veillant à leur intelligibilité.</p>			<p>Explicite auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions</p>			

	- Entretien un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.							
Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires. - Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux. - Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement. 	Identifie les principaux partenaires de l'école ou de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives.			Contribue à sa mesure à la mise en œuvre d'un projet partenarial en pensant l'articulation de son rôle et de celui des partenaires.			
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques. - Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques. - Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. - Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources 	Repère, dans l'observation de la pratique du tuteur et les échanges avec les collègues, des éléments à expérimenter. Construit des liens entre des situations professionnelles vécues et observées et des savoirs théoriques ; ajuste sa pratique en conséquence.			Conduit une analyse de son activité, seul, en entretien et/ou en collectif de travail pour ajuster ses pratiques. S'engage à suivre une formation, à mettre en œuvre une expérimentation à l'échelle de l'école, de l'établissement.			

	disponibles.							
--	--------------	--	--	--	--	--	--	--



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les ordres de missions

Textes de référence

- o Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.
- o Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013) ; BO n°30 du 25 juillet 2013.
- o Modalités de formation initiale de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires (arrêté du 18 juin 2014).